



## Togo: Répression brutale, censure numérique et atteintes aux droits fondamentaux, les organisations de la société civile condamnent fermement et appellent à l'action !

Du [26](#) au 28 juin, les Togolais se sont mobilisés pacifiquement pour réclamer justice, démocratie et alternance, après deux décennies de pouvoir sans partage du régime de [Faure Gnassingbé](#). Face à ces revendications légitimes, la réponse des autorités a été d'une violence implacable. Tout le monde a été témoin des scènes de brimades et de tabassage dans les rues de Lomé.

Le samedi 28 juin, au troisième jour de cette mobilisation citoyenne, la répression s'est intensifiée: les manifestations ont été rapidement et violemment dispersées. À Lomé, trois corps sans vie ont été repêchés dans la lagune de Bè, les visages tuméfiés. Le témoignage poignant du père d'une des victimes, un adolescent de 16 ans, illustre la brutalité de l'intervention des forces de l'ordre, qui ont poursuivi des jeunes jusqu'à la lagune, profitant d'une coupure d'électricité pour agir dans l'obscurité. À ce jour, nous comptons [sept morts](#) (7), des dizaines de blessés et plusieurs arrestations arbitraires. Parmi les personnes détenues figure l'artiste engagé KETE Atsou, alias [Cosmakete](#) après Honoré Sitsopé Sokpor alias [Affectio](#) et Narcisse T'challa plus connu sous le pseudonyme de [Aamron](#) qui a été libéré le 23 juin.

Le 29 juin au soir, le gouvernement togolais a publié un [communiqué](#) dans lequel il tente de minimiser et de justifier l'usage disproportionné de la force

observé. Les autorités se sont employées à banaliser la répression et à rejeter la responsabilité sur des "forces occultes tapies dans l'ombre", occultant ainsi les nombreuses violations [documentées](#) sur le terrain par les défenseurs des droits humains.

Cette violence physique s'est doublée d'une violence numérique. L'organisation ISOC Togo a documenté plus de 1 000 anomalies techniques sur les réseaux télécoms entre le 25 et le 27 juin : pics de latence, coupures de session, blocages ciblés de sites d'information, ralentissements sur les réseaux mobiles... Tout laisse penser à des restrictions délibérées de l'accès à l'information et à Internet avec la complicité de certains fournisseurs d'accès à internet. L'accès à Internet, droit fondamental, a été [censuré](#) pour faire taire la contestation qui a pris départ sur les réseaux sociaux et est largement suivi. Les plateformes numériques telles que TikTok, Telegram ou Facebook ont été limitées, renforçant un climat d'isolement informationnel.

Les arrestations arbitraires et actes de torture envers les manifestant·es pacifiques et les intimidations des journalistes s'inscrivent dans un contexte plus large de restrictions de longue date portées au droit à la liberté d'expression, d'opinion, de réunion et manifestation pacifiques au Togo. Par conséquent, Nous, organisations signataires, condamnons avec la plus grande fermeté :

- Le **recours excessif à la force** contre des manifestant·es pacifiques ;
- La **censure médiatique** et les **atteintes à la liberté d'expression** ;
- La **restriction de l'accès à Internet et aux réseaux sociaux**, en violation flagrante des droits numériques fondamentaux et de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples;

Nous exigeons aussi:

- La **libération immédiate et inconditionnelle** de l'artiste **Cosmakete** et de **toutes les personnes arrêtées** pour avoir exercé pacifiquement leur droit à manifester;
- La **fin immédiate de la répression**, physique comme numérique ;
- La **restauration des libertés fondamentales**, y compris **la liberté de la presse, la liberté d'expression et l'accès à l'information**.
- La **libération immédiate et inconditionnelle** de Honoré Sitsopé Sokpor alias **Affectio** en prison le 12 janvier 2025;
- **Une enquête indépendante** sur les cas de torture et de mauvais traitements de ces dernières semaines.

Nous réitérons notre demande au nouveau président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), S.E. M. Julius Maada Bio, président de la République de Sierra Leone, à engager un dialogue constructif avec les autorités togolaises en vue d'examiner la situation des manifestants pacifiques arrêtés entre le 6 et le 28 juin dernier.

Le peuple togolais mérite un avenir fondé sur la dignité, la justice et la liberté. Il est temps que cessent les violences et les censures. La solidarité continental est indispensable. Le droit de manifester, de s'informer et de s'exprimer n'est pas négociable.

*Dakar, 30 juin 2025*

Signataires:

- AfricTivistes
- Afrikajom Center
- Wademos
- Tournons La Page/Togo
- Tournons La Page/Guinée
- Tournons La Page/Côte d'Ivoire
- Front Citoyen Togo Debout/Bénin
- Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains
- Front populaire
- Réseau National Des Acteurs Du Développement Durable
- Ligue Bissau guinéenne des droits de l'homme
- Center For Strategic Litigation
- Ballondiral
- ADISI-Cameroun